

MODIFICATION N° 2**DATÉE DU 28 JANVIER 2020****APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 25 JUIN 2019****MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION NO 1 DATÉE DU 8 NOVEMBRE 2019****à l'égard des Fonds suivants :**

PORTEFEUILLE NEI RENDEMENT TACTIQUE (parts des séries A, F, I, O, P et PF)

FONDS ÉQUILIBRÉ ER NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (*sera renommé Fonds équilibré durable mondial NEI*)FONDS INDICIEL JANTZI SOCIAL^{MD} NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (*sera renommé Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI*)(individuellement et collectivement, un ou les « **Fonds** »)

La présente modification n° 2 datée du 28 janvier 2020 apportée à la notice annuelle datée du 25 juin 2019 (la « **notice annuelle** »), dans sa version modifiée à l'égard de certaines séries des organismes de placement collectif gérés par NEI (définie ci-après) aux termes de la modification n° 1 datée du 8 novembre 2019, fournit certains renseignements supplémentaires relativement aux Fonds, et la notice annuelle devrait être lue à la lumière de ceux-ci. À moins qu'ils ne soient expressément définis dans la présente modification n° 2, les expressions et termes importants qui figurent aux présentes ont le sens qui leur est attribué dans la notice annuelle.

SOMMAIRE**Modifications approuvées par les porteurs de parts**

Placements NordOuest & Éthiques S.E.C. (« **NEI** »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds, a tenu des assemblées extraordinaires des porteurs de parts du Fonds équilibré ER NEI et du Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI le 23 janvier 2020 et a obtenu les approbations nécessaires des porteurs de parts pour la mise en œuvre des modifications des objectifs de placement fondamentaux des Fonds. Par conséquent, NEI modifie la notice annuelle pour y inclure un avis selon lequel les porteurs de parts ont examiné et approuvé des modifications des objectifs de placement fondamentaux de ces Fonds. À la mise en œuvre des modifications indiquées ci-après, NEI apportera des modifications supplémentaires afin de rendre compte des modifications des objectifs de placement fondamentaux et des modifications connexes décrites en plus de détails dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée.

Modifications supplémentaires

Outre les modifications décrites précédemment, NEI modifie également la notice annuelle pour i) mettre à jour le nom du Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI et du Fonds équilibré ER NEI; ii) mettre à jour les sous-conseillers du Fonds équilibré ER NEI; et iii) confirmer des mises à jour des modifications apportées au prospectus simplifié à l'égard du Portefeuille NEI rendement tactique.

MODIFICATIONS

Avec prise d'effet le 28 janvier 2020, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. La mention « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (auparavant, Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas) » sur la page couverture est remplacée par ce qui suit :

Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (sera renommé Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI)

2. La mention « Fonds équilibré ER NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) » sur la page couverture est remplacée par ce qui suit :

Fonds équilibré ER NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (sera renommé Fonds équilibré durable mondial NEI)

3. Toutes les autres mentions, y compris sur la couverture arrière de la notice annuelle, du « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI » ou du « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (auparavant, Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} Meritas) » sont remplacées par ce qui suit :

Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (sera renommé Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI)

4. Toutes les autres mentions, y compris sur la couverture arrière de la notice annuelle, du « Fonds équilibré ER NEI » sont remplacées par ce qui suit :

Fonds équilibré ER NEI (sera renommé Fonds équilibré durable mondial NEI)

5. Aux pages 6 et 9, l'information suivante est ajoutée au tableau sur les événements historiques des organismes de placement collectif aux rangées portant sur le Fonds équilibré ER NEI (page 6) et sur le Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (page 9), sous la colonne « Événements importants au cours des 10 dernières années » :

Fonds et date de création	Événements importants au cours des 10 dernières années	Changement d'appellation
Fonds équilibré ER NEI	Vers le 6 avril 2020 , les objectifs de placement du Fonds seront modifiés afin d'autoriser le Fonds à investir dans divers titres de capitaux propres et titres à revenu fixe mondiaux.	
Fonds indiciel Jantzi Social ^{MD} NEI	Vers le 6 avril 2020 , les objectifs de placement du Fonds seront modifiés afin de faire en sorte que le Fonds investisse dans des sociétés affichant un profil ESG amélioré qui sont comprises dans un indice général de titres de capitaux propres canadiens.	

Avec prise d'effet le 6 avril 2020, la notice annuelle est modifiée comme suit :

1. La mention « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (sera renommé Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI) » sur la page couverture est remplacée par ce qui suit :

Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (auparavant, Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI)

2. La mention « Fonds équilibré ER NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (sera renommé Fonds équilibré durable mondial NEI) » sur la page couverture est remplacée par ce qui suit :

Fonds équilibré durable mondial NEI (parts des séries A, F, I, O, P et PF) (auparavant, Fonds équilibré ER NEI)

3. Toutes les autres mentions du « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI » ou du « Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI (sera renommé Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI) » sont remplacées par ce qui suit :

Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI

4. Toutes les autres mentions du « Fonds équilibré ER NEI » ou du « Fonds équilibré ER NEI (sera renommé Fonds équilibré durable mondial NEI) » sont remplacées par ce qui suit :

Fonds équilibré durable mondial NEI

5. Aux pages 6 et 9, l'information suivante est ajoutée au tableau sur les événements historiques des organismes de placement collectif aux rangées portant sur le Fonds équilibré durable mondial NEI (page 6) et sur le Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI (page 9), sous les colonnes « Événements importants au cours des 10 dernières années » et « Changement d'appellation » (et le mot « Vers » ajouté dans le cadre des modifications prenant effet le 28 janvier 2020 est supprimé) :

Fonds et date de création	Événements importants au cours des 10 dernières années	Changement d'appellation
Fonds équilibré durable mondial NEI	Le 6 avril 2020 , Impax Asset Management LLC a remplacé Société en commandite Guardian Capital et QV Investors Inc. à titre de sous-conseiller du Fonds.	Le 6 avril 2020 , de Fonds équilibré ER NEI à Fonds équilibré durable mondial NEI.
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI		Le 6 avril 2020 , de Fonds indiciel Jantzi Social ^{MD} NEI à Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI.

6. À la page 55, sous la rubrique « Société en commandite Guardian Capital », le premier paragraphe est remplacé par ce qui suit :

Société en commandite Guardian Capital (« Guardian ») est le sous-conseiller en valeurs du Fonds d'obligations canadiennes NEI et du Portefeuille NEI rendement tactique.

7. Aux pages 65 et 66, les suppressions suivantes sont effectuées : les mots « et du Fonds équilibré ER NEI » de la première phrase qui commence par « Les services de QV Investors Inc. (« QV ») de Calgary [...] », et l'intégralité du paragraphe suivant :

Fonds équilibré ER NEI : QV est devenue le sous-conseiller en valeurs du Fonds équilibré ER NEI le 20 mars 2017. Darren Dansereau, Ian Cooke, Ryan Watson et Joe Jugovic sont responsables des services de conseils en valeurs que QV fournit au volet titres de sociétés canadiennes à grande capitalisation du Fonds équilibré ER NEI.

ATTESTATION DES FONDS, DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR

**Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI
Fonds équilibré ER NEI
et
Portefeuille NEI rendement tactique**

(les « Fonds »)

En date du 28 janvier 2020

La présente modification n° 2 datée du 28 janvier 2020, avec la notice annuelle datée du 25 juin 2019, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 8 novembre 2019, et le prospectus simplifié daté du 25 juin 2019, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 28 janvier 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

**Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., agissant par l'intermédiaire de son commandité,
Placements NordOuest & Éthiques inc., à titre de fiduciaire, de gestionnaire
et de promoteur des Fonds :**

(signé) « William Packham »

William Packham
Administrateur, président et chef de la
direction

(signé) « Rodney Ancrum »

Rodney Ancrum
Administrateur, vice-président principal,
directeur financier et directeur général

**Au nom du conseil d'administration de
Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., agissant par l'intermédiaire de son commandité,
Placements NordOuest & Éthiques inc., à titre de fiduciaire,
de gestionnaire et de promoteur des Fonds :**

(signé) « Frederick Pinto »

Frederick Pinto
Administrateur, vice-président principal et
chef de la gestion d'actif

(signé) « Yasmin Lalani »

Yasmin Lalani
Administratrice, vice-présidente principale,
directrices des affaires juridiques et chef de la
gouvernance

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL

**Fonds indiciel Jantzi Social^{MD} NEI
Fonds équilibré ER NEI
et
Portefeuille NEI rendement tactique**

(les « Fonds »)

En date du 28 janvier 2020

À notre connaissance, la présente modification n° 2 datée du 28 janvier 2020, avec la notice annuelle datée du 25 juin 2019, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 8 novembre 2019, et le prospectus simplifié daté du 25 juin 2019, dans sa version modifiée par la modification n° 1 datée du 28 janvier 2020, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux parts des Fonds faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chaque province et de chaque territoire du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

**Au nom de Gestion d'actif Credential inc.,
à titre de placeur principal des Fonds :**

(signé) « William Packham »

William Packham

Administrateur, président et chef de la direction

(signé) « Rodney Ancrum »

Rodney Ancrum

Administrateur, vice-président principal,
directeur financier et directeur général